



## Déclaration d'orientation

Le 3 mars 2017

Au cours des quatre années passées, nous avons tous vécu une mandature dédiée essentiellement à l'accompagnement des Clubs et Etablissements dans cette idée que j'avais souhaité comme prioritaire en 2013 et consistant à « **rendre la Ligue à ses Clubs** ». Aujourd'hui cette image a considérablement amélioré un relationnel jugé trop distant par le passé.

Au cours de ces 18 derniers mois, nous avons eu à subir les contraintes administratives d'une fusion territoriale que nous n'avions pas demandée mais qui devait aboutir. Elle est maintenant actée et nous devons construire ensemble ce que sera l'offre de voile en Occitanie pour l'avenir de tous ses acteurs sur un territoire qui rassemble aujourd'hui 68 clubs et Etablissements et qui va s'en adjoindre d'autres encore dans un très proche avenir avec l'arrivée du Kiteboard dans le cadre d'une nouvelle délégation.

Quatre axes de travail seront proposés par notre équipe :

- **Un volet social** qui recouvrira surtout les 1<sup>ers</sup> niveaux de pratique et qui devra associer l'ensemble des Comités Départementaux de Voile au travers d'un conventionnement rendant compte d'un désir partagé et annualisé de réaliser ensemble un *contrat d'objectifs* pour tous nos coureurs, jeunes et moins jeunes, et aussi pour les structures qui les accompagneront dans la réalisation de ces objectifs, **Au-delà d'un état des lieux rendu nécessaire, tous les CDV devront travailler ensemble à la préparation de ces conventions sur des objectifs qu'ils auront jugés parfaitement réalisables.**
- **Un volet économique** qui sera porté entre autres par le secteur *Développement* de la Ligue avec, là aussi, des objectifs identifiés dans l'accompagnement que la Ligue se doit d'assurer auprès de l'ensemble de ses structures affiliées, Clubs et Etablissements. Ce volet économique sera accompagné du regard d'une équipe qui *devra s'employer à rechercher les moyens nécessaires à l'aboutissement de cet accompagnement au plan des investissements rendus nécessaires,* **Une groupe de travail spécifique sera mis en place et aura à charge d'identifier les investissements nécessaires et de s'approprier la recherche des moyens pour aboutir, privés pour certains, publics pour d'autres.**

- **Un volet sportif** qui s'identifiera à deux niveaux :
  - *Celui des Clubs* eux-mêmes d'une part dans leurs projets propres d'accompagnement de leurs compétiteurs vers tous les niveaux attendus par eux. La Ligue n'ayant pas vocation à se substituer à eux devra néanmoins *leur apporter les moyens d'assurer la réalisation d'objectifs clairement identifiés*,
  - *Celui des Pôles et Centres d'Entraînement Régionaux* pour lesquels nous devons veiller à ne pas nous substituer à la mission qui est la leur *en direction du Haut Niveau* tout en leur garantissant un niveau d'accompagnement qui soit véritablement à la hauteur de leurs attentes.

**L'identification détaillée des activités souvent spécifiques des clubs et de leurs besoins réellement identifiés permettra de mieux accompagner les dossiers de chacun d'eux dans l'accomplissement de leurs projets respectifs.**

- **Le volet formation** sera pris en compte à hauteur des enjeux que notre nouvelle région devra considérer. Notre réorganisation interne devra aussi reconsidérer *une nouvelle répartition des compétences d'intervention* dans un regroupement de toutes les intervenants de ce secteur spécifique.

**Le groupe de travail porteur de ce volet important devra regrouper et traiter à la fois les formations diplômantes et professionnalisantes et les formations organisées en direction des bénévoles, y compris celles relevant plus spécifiquement de la Commission Régionale d'Arbitrage, réorganisées en une seule et même entité relevant de notre compétence d'organisme de formation.**

Pour garantir la tenue de ces axes de travail, pour garantir aussi une formation à hauteur des attentes, par notre réflexion commune, par l'analyse objective des **situations de terrain comme véritable reflet des activités de bassin de pratiques**, je vous proposerai de nous assurer aussi de la réalisation de trois autres axes de travail qui viendront s'imbriquer dans ce que je viens de vous exposer :

- **Une transversalité des tranches d'âges** : dans une pratique de la voile qui soit ludique ou compétitive. Quel que soit leur âge, tous nos pratiquants désireux de s'engager dans des rencontres de tous niveaux doivent pouvoir être accompagnés avec des moyens appropriés et la Ligue devra se donner les moyens d'accompagner tous les clubs et de leur assurer cette indispensable orientation délibérément tournée vers « la voile pour tous ».

**Au-delà de l'engagement de tous les bénévoles élus dans les clubs, nos cadres techniques seront mis à disposition pour aider les clubs dans le montage et l'aboutissement des dossiers porteurs de leurs projets.**

- **Une transversalité des supports** proposés : les offres de pratique devront s'adapter à cette multiplicité des supports que certains clubs savent déjà mettre en œuvre de façon remarquable, y compris avec l'assurance d'une recherche de moyens nouveaux d'accompagnement,

**Sur cet axe de travail bien spécifique, la Ligue se positionnera de façon à porter elle-même l'important dossier de demandes d'aides institutionnelles en direction de la Fédération Française de Voile pour les pôles, mais aussi en direction des services de l'Etat, de la Région et de l'Europe pour l'ensemble de ses structures**

- **Une transversalité des pratiques** dans les clubs et plus généralement dans les bassins d'activités : là où elles existent déjà, la Ligue se donnera pour mission de les accompagner sans se substituer à elles. Une analyse objective des pratiques sera conduite par bassins d'activités qui permettra de valoriser ce qui devra l'être sans aucune substitution de la Ligue en lieu et place de ce que les Clubs et Etablissements réalisent fort bien déjà eux-mêmes. *Ainsi sera revu complètement et revalorisé à son réel niveau d'approche tout le secteur habitable* qui constitue pour une grande partie le nombre de nos licences clubs compétition sur l'ensemble de notre nouveau territoire.

**Bien au-delà d'un simple accompagnement, la Ligue devra rapidement s'employer à identifier les réelles attentes des clubs et construire ensuite avec eux les initiatives qu'ils attendent en tenant compte de moyens de mise en œuvre s'appuyant sur une forte mobilisation fondée sur mutualisation des moyens humains et matériels venant compléter les aides obtenues par ailleurs.**

Il va de soi que de tels enjeux vont *exiger de nous tous une approche importante tant dans l'analyse* qui sera conduite que *dans la réalisation des objectifs* que nous aurons à nous fixer. Le seul indicateur institutionnel du reflet de nos ambitions est le nombre de licences identifiées sur notre territoire auquel s'ajoute bien évidemment cet autre indicateur porté par nos compétiteurs eux-mêmes, à savoir le nombre de titres sportifs dont ils seront les porteurs à quelque niveau que ce soit de leur engagement régional, national, et même international.

Il va de soi enfin que dans la réalisation de tous ces objectifs, **notre priorité devra s'attacher en premier lieu à la valorisation territoriale de tous nos bassins d'activités**, qu'ils soient intérieurs ou de façade maritime, et avant même que ne soit prise en compte une déclinaison nationale d'une politique sportive plus générale : l'accompagnement national est un outil de travail.

La **valorisation sociale** d'une part, la **valorisation économique** et la **valorisation sportive** au travers de nos publics de pratiquants d'autre part, depuis l'utilisation des supports que nous leur offrirons et des pratiques mises en œuvre pour eux sont, à eux tous, un véritable programme. Je souhaite que nous fassions de ces valorisations notre priorité pour les quatre années à venir et que pour ce faire, nous nous attachions à la recherche et à la mise en œuvre de *nouveaux partenariats* :

- *privés d'une part,*
- *mais aussi publics et conventionnés d'autre part.*

Il y va de la vie de toutes nos structures, de la reconnaissance à laquelle elles ont droit dans ce fait unique qu'elle sont socialement les véritables acteurs économiques de bien des communes, communautés de communes et/ou d'agglomérations.

**Ce sera là une mission qui devra être portée par des acteurs élus de la Ligue plus particulièrement dédiés à cette action précise visant en particulier à ce que soit respecté à tous niveaux cette mission n'appartenant à nul autre, qui nous est dédiée par une délégation de service public d'organisation du sport de la voile sur nos territoires.**

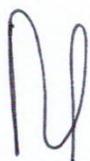
La réalisation de ces objectifs ne sera pas un vœu pieux si nous savons *nous attacher les personnes ressources nécessaires à leur aboutissement*. Aujourd'hui le constat est fait d'une lourdeur extrêmement pesante de la gestion administrative de nos structures par les bénévoles qui s'y emploient y compris avec l'aide de tous nos permanents, qu'ils soient de statut privé ou public.

**Une réforme statutaire rendant possible un allègement de notre fonctionnement sera mise à l'étude dès les 1<sup>ers</sup> jours de la prochaine mandature.**

Voilà, mes ami(e)s, ce que sont les grands axes de développement que je vous propose de mettre en œuvre ensemble. Je compte véritablement sur votre engagement et votre volonté à accompagner tout cela au cours de ce nouveau défi lancé pour ces quatre années à venir.

Grand merci pour votre attention à partager tout cela.

Paul-Edouard DESPIERRES  
Président,  
**Ligue de voile LR-MP**  
[president.ligue.voile@gmail.com](mailto:president.ligue.voile@gmail.com)  
06 26 71 29 11



Espace Voile - Le Patio Santa Monica, Bat C - 1815, av Marcel Pagnol - 34470 PEROLS  
04.67.50.48.30 / 09 54 84 18 37 <http://www.ffvoilelr.net> [liguevoilelrmp@gmail.com](mailto:liguevoilelrmp@gmail.com)